

ARTS  
et  
DÉVELOPPEMENT  
Rhône-Alpes



# *Projet associatif*

**Mars 2013**

A partir de l'expérience conduite par le Mouvement ATD Quart Monde, se crée à Marseille, en 1987, une association qui s'appelle Arts et Développement. Quelques années plus tard, à Lyon, apparaît la volonté d'ouvrir un lieu où puisse se développer dans le même esprit, la pratique de la peinture au pied des immeubles, dans des quartiers d'habitat populaire. Ainsi, en 1997, l'association Arts et Développement Rhône-Alpes commence ses activités. Après 11 ans de pratique de terrain, l'association réaffirme son projet :

### **L'association a pour but de :**

- ✓ Soutenir l'enfant dans son développement en lui proposant des ateliers, espaces d'expression, de création et de découverte. Ces ateliers de peinture et d'arts plastiques sont ouverts à tous, aux enfants mais aussi aux adultes qui le souhaitent.
- ✓ Permettre la rencontre autour de cet espace et développer du lien social autour de l'enfant, sa famille, dans le quartier et au-delà.
- ✓ Témoigner à partir de ces rencontres, que les enfants et leurs familles disent quelque chose de leur richesse humaine ; témoigner que les quartiers populaires sont vivants et créatifs.

### **Elle propose des ateliers de création plastique :**

- ✓ réguliers,
- ✓ au pied des immeubles de quartiers populaires,
- ✓ sans inscription,
- ✓ ouverts à tous et gratuits.

### **Elle rassemble autour des ateliers :**

- ✓ des enfants et des adultes qui participent à ces ateliers,
- ✓ des personnes (salarisées et bénévoles) qui animent les ateliers, accompagnent les dynamiques qui se vivent dans ces rencontres, soutiennent le fonctionnement de l'association...,
- ✓ des adhérents et des amis qui soutiennent l'action de l'association.

Ouverts à tous et gratuits, les ateliers fonctionnent grâce à des subventions publiques et des dons privés.

## ***Des ateliers au pied des immeubles de quartiers populaires***

L'association fait le choix de s'inscrire dans les quartiers populaires. Elle permet aux personnes, de tous âges, d'accéder à ces ateliers qui sont des espaces d'expression, de création autour d'un projet plastique, de découverte. Ce choix est fondé sur le constat que les habitants de ces quartiers ont peu d'occasions de franchir la porte des institutions culturelles et rarement la possibilité d'utiliser le support des arts plastiques pour s'exprimer.

Les ateliers sont installés à proximité des lieux d'habitation, en pied d'immeuble. Ils s'inscrivent dans l'espace public, à la vue de tous, dans la régularité. Cette spécificité en fait un dispositif original, accessible aux habitants du voisinage. Les passants, même s'ils ne pratiquent pas directement, rencontrent ainsi les arts plastiques qui prennent place dans leur espace quotidien.

Les ateliers s'intègrent dans le tissu du quartier où ils ont lieu. Organisés en relation avec des partenaires divers (école, MJC, centre social...) ils prennent parfois des formes qui s'articulent avec l'action de ces partenaires.

## ***Des ateliers pour l'expression, la création et la découverte***

Ces ateliers, espaces d'expression, de création, permettent à chaque participant d'entrer dans un dialogue avec lui-même. Il peut reconnaître ainsi un espace personnel, à la fois intime et universel qui peut, parce qu'il est commun à tous, nous relier les uns aux autres.

S'exprimer et créer relève d'un besoin fondamental. Les ateliers proposés par Arts et Développement sont le lieu de l'expression et de la création, celui où chacun peut expérimenter son pouvoir d'agir et de devenir sujet. Ils s'adressent à la personne, mais aussi au groupe, dans un faire ensemble.

Les participants se saisissent des possibilités que leur offrent les ateliers avec une double proposition :

- ✓ proposition d'expression dans laquelle ce qu'ils expriment est attendu, accueilli, respecté mais sans contrainte de projet de production,
- ✓ proposition de création dans le cadre d'un projet plastique accompagné par un(e) plasticien(ne). Chacun concourt alors à une réalisation personnelle ou collective.

Les ateliers peuvent aussi être l'occasion de découvertes (visites dans des musées, lecture de revues ou livres d'arts...).

### ***Des ateliers pour la rencontre***

Les ateliers sont aussi des temps pour la rencontre et la convivialité : on vient en famille, avec des amis, même si on n'a pas d'enfants, on vient voir ce qui se vit en bas de chez soi.

La présence régulière de l'atelier, l'attention à chacun, permettent la rencontre entre les participants et les personnes de l'association. Cette rencontre s'appuie sur un engagement, une façon d'accueillir ce que l'autre a à nous transmettre. Elle permet de créer la confiance nécessaire à l'expression. Cette attitude dit que ce qui est exprimé, ce qui se vit là, a de la valeur.

Cette rencontre met les membres des équipes dans une dynamique d'apprentissage. L'association souhaite que les équipes puissent formaliser ces apprentissages pour tous .

### ***Des ateliers pour témoigner***

L'association souhaite en effet pouvoir témoigner au-delà de ses membres de ce qui se vit, dans, et à partir de la proposition des ateliers.

Ce témoignage passe par

- ✓ une présentation des réalisations faites dans l'atelier aux enfants et à leurs familles,
- ✓ des présentations/expositions de ce qui se passe dans les ateliers,
- ✓ une artothèque qui rend visible ce qui se vit dans les ateliers auprès de personnes qui n'y participent pas forcément,
- ✓ des productions écrites qui rendent compte de ce qui se vit dans les ateliers ...

# **Des ateliers qui se mettent en oeuvre**

dans la perspective des objectifs de l'association...

## **Avec une équipe**

L'équipe est constituée d'un responsable d'atelier, d'un artiste plasticien, et d'animateurs bénévoles.

Le (la) responsable d'atelier assure la coordination de l'action. Il (elle) anime le bilan et le rédige chaque semaine. Il (elle) est responsable du dispositif proposé et prend les décisions nécessaires pour qu'il réponde aux objectifs fixés. Il (elle) entretient les relations partenariales avec les acteurs culturels et sociaux du quartier. Il (elle) gère l'aspect logistique, matériel.

L'artiste plasticien(ne) met en place et accompagne un projet plastique en accord avec l'équipe. Il (elle) est le référent en la matière pour les enfants comme pour les adultes.

Les bénévoles réguliers aident au bon déroulement de l'atelier. Leur présence affirme la volonté de rencontre gratuite, de personne à personne.

Dans l'atelier, les membres de l'équipe sont divers, chacun ayant une compétence, une expérience propre. C'est à partir du rôle qui est le leur dans l'atelier qu'ils (elles) sont amené(e)s à accompagner les enfants dans leurs réalisations et à avoir des échanges avec eux, notamment autour de leurs productions.

## **Dans un cadre défini**

Le(la) responsable d'atelier est garant du dispositif qui permet d'intégrer expression libre et création dans le cadre d'un projet plastique.

Dans le contexte d'un atelier en extérieur, dans l'espace public, le cadre est à rendre présent à chaque séance. Chaque personne de l'équipe contribue à tenir ce cadre qui doit permettre :

- ✓ que les enfants ou les adultes comprennent qu'ils entrent dans un espace ritualisé,
- ✓ qu'ils repèrent leurs interlocuteurs, et le matériel dont ils peuvent avoir besoin,
- ✓ qu'ils puissent circuler aisément,
- ✓ qu'ils bénéficient d'un espace respecté dans une atmosphère de calme.

C'est par ce moyen simple que l'expression ou la création sont rendues possibles. Ce cadre permet aussi de mettre en évidence aux yeux de chacun l'importance de l'acte de création.

### ***Avec des temps de bilans réguliers***

L'association met en place les moyens nécessaires à l'échange entre ses intervenants à partir de leur pratique pour améliorer en permanence le dispositif proposé, permettre de formuler ce qui se cherche et ce qui se découvre sur le terrain.

Un bilan a lieu avec toute l'équipe, juste après chaque atelier. Il permet

- ✓ d'échanger sur les problèmes éventuels rencontrés et préparer ainsi le prochain atelier,
- ✓ de formuler et de partager ce que chacun a vu, entendu, vécu pendant l'atelier,
- ✓ d'être attentif à ce que donnent à voir chacun des participants au fil des séances,
- ✓ de se questionner sur ce qui s'est passé.

Ce temps met ainsi les intervenants en attitude d'écoute de ce qui s'est vécu dans l'atelier, des personnes rencontrées. Il est le garant de la dynamique et de la qualité de l'atelier. C'est aussi lui qui permettra une évaluation régulière du dispositif pour poursuivre un accompagnement de qualité.

Un temps d'écriture permet de garder une trace de ce qui s'est vécu dans l'atelier (des choses vues, entendues, des échanges entre enfants sur leurs productions, sur la vie...). Ce document sera relu avant de commencer l'atelier suivant.

## ***Un dispositif qui n'est pas figé et qui se réfléchit***

Une vision, des objectifs, des moyens pour les atteindre, des points de repère clairs, tout cela est indispensable pour guider l'action. Pour remplir ces objectifs communs, tout en s'adaptant au contexte, des propositions diverses peuvent se développer dans les différents ateliers.

C'est au cœur de ces diversités que les pratiques de l'association, toujours en recherche et en réflexion, s'affinent au service de ses choix fondamentaux.

Les points de repères énoncés dans ces quelques pages doivent pouvoir constituer une référence pour chacun et pour chaque équipe au service de la créativité commune.

Ces pages doivent aussi permettre aux personnes extérieures de comprendre ce que l'association poursuit comme objectifs et tente de réaliser avec les participants, adultes et enfants.



Arts et Développement Rhône-Alpes  
94, avenue St. Exupéry 69 500 BRON  
Tél 04.72.81.94.03.  
Email : [artsetdeveloppement\\_ra@yahoo.fr](mailto:artsetdeveloppement_ra@yahoo.fr)